



Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la démission de M. Alain Kneuss au 20 juin 2022 ;

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 25 octobre 2020 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Mme Laurence Donzé, suppléante de la liste du Groupement de La Grande Béroche à laquelle appartient le siège vacant, est proclamée élue conseillère générale.

Art. 2 : Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition à la conseillère proclamée.

Saint-Aubin-Sauges, le 29 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Hassan Assumani

Le secrétaire,
Tom Egger